

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 17 avril 2026
Portant délégation de signature à **Mme Valérie VIGUIE**, Directrice au sein du Pôle ressources et à **M. Valérie LAURENT-ROUX**, Directrice générale adjointe des services, Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole
N° 28144

Le Collège général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-1 et L. 5211-10
 Vu la délibération n°12 du 6 avril 2026 portant délégation d'attributions du conseil communautaire de Limoges Métropole
 CONSTATANT que le Président peut donner sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints, des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président
 CONSTATANT que Mme Valérie VIGUIE assure les fonctions de Directrice des services, des grands équipements et de la contractualisation, au sein du Pôle ressources
 CONSTATANT que M. Valérie LAURENT-ROUX assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

ARRÊTÉ


ARTICLE 1er Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-9 du Code général des collectivités territoriales à Mme Valérie VIGUIE, Directrice des services, des grands équipements et de la contractualisation au sein du Pôle ressources, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des services, des grands équipements et de la contractualisation.
- Tout acte de commande, y compris sous le régime RCP/CC, toutes modalités générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre conformément à la loi n° 2005-1024 et 49 de la Direction des services, des grands équipements et de la contractualisation.
- Soit-même de transaction.
- Documents mensuels et trimestriels relatifs à la gestion des marchés publics de la Direction des services, des grands équipements et de la contractualisation.
- Affectations de service fait, constatations de bonne exécution des prestations, justificatifs de dépenses, constatations de travaux d'un montant inférieur de la Direction des services, des grands équipements et de la contractualisation.
- Comptes d'abonnement et contrats de location de matériel de bibliothèque.
- Conventions pour l'accueil des établissements du 1er et 2ème degré et de l'enseignement supérieur et/ou les autres services communautaires et tout accord y relatif (à l'exception de l'association sportive de la section nationale de l'association sportive des parents des collèges et des télécommunications (ASPTT) et tout accord y relatif).
- Conventions avec les clubs et les comités pour l'utilisation des créneaux d'entraînement et tout accord y relatif (à l'exception de l'association sportive de la section nationale de l'association sportive des parents des collèges et des télécommunications (ASPTT) et tout accord y relatif).
- Conventions d'utilisation de la salle de récréation pour l'entraînement des clubs et tout accord y relatif (à l'exception de l'association sportive de la section nationale de l'association sportive des parents des collèges et des télécommunications (ASPTT) et tout accord y relatif).
- Actes relatifs à l'exécution de la mission de la section de mandat confié à un organisme privé la prestation de services au titre de la gestion de centre accueillant l'école.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Valérie VIGUIE, Directrice au sein du Pôle ressources et à M. Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services, Responsable du Pôle ressources à Limoges métropole

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 **28144.pdf**
(.pdf, 161,6 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**